

Lors du conseil Métropolitain du 6 avril 2018, les élus ont votés la mise à disposition gratuite du matériel de compostage de proximité (composteurs, bioseaux et lombricomposteurs).

Règlement de mise à disposition

Un règlement de mise à disposition du matériel de compostage de proximité, précise les règles, les modalités d'utilisation du matériel ainsi que les engagements de la Métropole et des usagers, notamment :

- Pour les lombricomposteurs, la mise à disposition est assujettie à la participation du bénéficiaire à un atelier découverte du lombricompostage ;
- Pour les dotations liées à des sites de compostage partagé, le bénéficiaire doit pouvoir justifier de la participation d'au moins deux personnes à la formation « référent de site de compostage partagé ».

Cette modification interviendra à compter du 1er mai 2018.

Cette proposition vient également en cohérence avec la décision du 29 janvier 2016 précisant les modalités de mise à disposition des bacs dans le cadre de la reprise en gestion publique du parc par la Métropole.

Pour se procurer un composteur ou un lombricomposteur

Les commandes de matériel de compostage se font dorénavant en ligne sur mesdechets.lametro.fr.

- Les composteurs sont à retirer sur RdV. Un mail vous sera envoyé vous informant de la date et du lieu où vous pourrez retirer votre composteur. Un bioseau vous sera remis en complément de votre composteur pour trier vos déchets de cuisine ;
- Les lombricomposteurs sont à retirer à l'issue de l'atelier obligatoire de découverte du lombricompostage auquel l'utilisateur est inscrit ;
- Pour le cas des sites de compostage partagé, la demande devra être validée par l'équipe prévention des déchets de la Métropole, en fonction de la participation effective à la formation de référent de site.

Pièce jointes : délibération et règlement

Pour toutes demandes d'informations complémentaires :

N° gratuit 0 800 500 027 // www.moinsjeter.fr // Facebook « Jeter moins, trier plus, faire face »

La Métropole propose différents modèles de composteurs, en plastique et en bois.

Composteur plastique ou bois, comment choisir ?

Les composteurs plastiques sont issus de matière 100% recyclée et sont 100% recyclables.

→ D'une grande durée de vie, ils permettent par ailleurs une excellente activation du compostage des déchets organiques.



Les composteurs bois sont fabriqués en sapin traité autoclave, sans chrome, ni arsenic. Ce traitement protège le bois efficacement sans nuire à l'environnement.

→ Esthétique et fonctionnel, ces composteurs conviendront notamment dans de petits jardins.



Et la taille ?

Les composteurs existent en deux tailles : 400L ou 600L.

Pour des déchets alimentaires uniquement, un volume de 400L par foyer est largement suffisant. En revanche, pour composter également les déchets du jardin, un volume de 600L peut être nécessaire.

Pour les sites de compostage partagé, le choix de la taille et de la matière seront discutés lors des formations.

	Volume	Hauteur	Largeur	Profondeur	Poids
PLASTIQUE	345 litres	87,5 cm	79 cm	79 cm	14 kgs
	620 litres	79 cm	126 cm à la base		22 kgs
BOIS	400 litres	84 cm	72 cm	85 cm	29 kgs
	570 litres	84 cm	85 cm	99 cm	35 kgs

Pour se former

La Métropole accompagne les usagers avec des ateliers « Compostage et jardinage zéro déchet » organisés au sein de jardins collectifs ou de particuliers volontaires. Toutes les dates sur moinsjeter.fr/agenda.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires :

N° gratuit 0 800 500 027 // www.moinsjeter.fr // Facebook « Jeter moins, trier plus, faire face »

La Métropole propose des lombricomposteurs en plastique pour composter en appartement.

Fabriqué en France, dans le Tarn, à partir de 100 % de polypropylène recyclé,

Ce composteur vous permet de composter les déchets de 4 personnes environ. Il produit un compost solide à utiliser pour repoter ses plantes ainsi qu'un jus appelé « LombriThé » qui s'utilise comme un engrais liquide après avoir été dilué 10 fois.

Le lombricomposteur comporte 3 plateaux et répond au besoin d'un foyer jusqu'à 4 personnes. Au-delà, un ou deux plateaux supplémentaires pourront être nécessaires.

Dimensions

- Hauteur : 73 cm sur roulettes ou 42 cm sur étagère
- Base : 39 x 39 cm

Atelier de découverte du lombricompostage

Pour se procurer ces lombricomposteurs, il est indispensable de participer à une formation de 2h, gratuite, organisée par la Métropole et animée par Trièves Compostage et Environnement.

Toutes les dates sur moinsjeter.fr/agenda.

